



# PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 11 février 2021

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	Michel Christophe	X						
	Gestionnaire	Penquerch Valérie	Visio						
	CPE	Lahssini Khadija		X					
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	Jaffré Claude	Visio			François Jacques			
		Rioual Maryse			X				
	Commune siège	Lemaire Jérôme	Visio			M. Le Roux Christophe			
<b>Pers. qualifiées</b>		Boisrobert Yohann		X					
		Doeuff Guy	X						
<b>Total</b>			5						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	Hermite Laetitia	Visio			Cevaer Claire			
		Benoit Ghislaine	Visio			Roudaut Claire			
		Abraham Gérald	Visio			De Rechniewski Juliette			
		Rossignol Josée	Visio			Davin Tigrane			
		Tallec Clara	Visio			Tréneq Christelle			
		David Béatrice	Consultation dématérialisée			Carnot Brigitte			
	Personnels admin, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Donnas Philippe	Consultation dématérialisée			Le Guillou Valérie			
		Bahic Gilles	Consultation dématérialisée						
<b>Total</b>			8						
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	Cella Sandrine		X		Elmoctar Morgane	Visio		
		Leman Charlotte	Consultation dématérialisée			Langlais Vivien			
		Hamonic Anne	Consultation dématérialisée			Le Dez Sandrine			
		Tréguier Valérie			X	Sinquin Héloïse			
		Louis Sabrina	Visio			Le Roux Anne			
		Marivin Christelle	Visio			Picol Estelle			
	Elèves	Le Quere Jules	Consultation dématérialisée			Rousset Maël			
		Mahe Gwenn	Consultation dématérialisée			Missaar Rafi			
<b>Total</b>			6			1			
<b>Membres invités</b>	Groupement de commune								
	Agent comptable	M. Noyer Christophe				Vefour Jules			

## RUBRIQUE I. Conseil d'administration

Le quorum étant atteint (15 personnes présentes dont 8 en visioconférence et 7 par consultation dématérialisée), le conseil d'administration commence à 17h.

M. Michel désigne Madame PENQUERCH, Gestionnaire, comme secrétaire de séance.

### 1. Ordre du jour

Aucune question diverse n'a été posée.

Monsieur le Principal ajoute deux points à l'ordre du jour : il s'agit de la signature de deux conventions (Rubrique Affaires administratives et financières) :

- Une convention avec Guillaume JAN journaliste écrivain (point 3)
- La convention collègue au cinéma (point 4).

Le Principal demande aux membres du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour modifié :

*Pour : 15*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération N°17

### 3. Procès-verbal de la séance du 24 novembre 2020

Aucune remarque n'a été faite sur le PV du CA précédent.

*Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 24/11/2020*

*Pour : 15*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération N°18

Arrivée de M. DOEUFF et en visioconférence de Mme BENOIT, Mme ELMOCTAR, Mme LOUIS, Mme MARIVIN.  
Le nombre de votants passe à 20.

## RUBRIQUE II. Affaires pédagogiques

### 1. Dotation Globale Horaire

Monsieur le Principal explique le contexte général de la répartition de la DGH qu'il propose en précisant qu'elle a déjà été discutée en conseil pédagogique le 19 janvier dernier :

Le contexte général est très contraint car l'académie de Rennes a perdu 19 postes en équivalent temps plein et gagné l'équivalent de 5 postes en heures supplémentaires. Aucune rallonge n'a été accordée à aucun collègue cette année à ce moment du traitement des DGH.

Prévision d'effectifs :

- 81 élèves en 6<sup>ème</sup> (3 divisions) ;
- 87 élèves en 5<sup>ème</sup> (3 divisions) ;
- 70 élèves en 4<sup>ème</sup> (3 divisions) ;
- 92 élèves en 3<sup>ème</sup> (4 divisions) ;

Soit 330 élèves (en augmentation de 16 élèves par rapport aux effectifs constatés ce jour).

La structure sera similaire à celle de cette année (même nombre de divisions arrêté par la DSDEN mais glissement d'une 4<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup>).

La DGH est la quantité d'heures hebdomadaires attribuée au collège pour fonctionner. Elle se décline en heures postes (HP), en heures supplémentaires à l'année (HSA) et en indemnités pour des missions particulières (IMP). La DGH est attribuée selon la structure (nombre de divisions) et peut être modulée en fonction du profil du collège.

Elle pourra être revue à la hausse ou à la baisse en fonction des effectifs réels au moment des inscriptions en juin. Monsieur le Principal précise qu'il y a deux points sensibles autour des 4 divisions prévues en 3<sup>ème</sup> (perte d'une division si l'effectif descend en dessous de 31) et autour des 3 divisions de 5<sup>ème</sup> (gain d'une division si l'effectif dépasse 91).

Pour la rentrée 2021, le collège disposera de 384 heures réparties comme suit :

- 359 HP
- 25 HSA
- et 2 IMP

Cette DGH ne tient pas encore compte du Breton, une enveloppe supplémentaire arrivera.

En plus des horaires officiels (26h/div), la DGH sera utilisée pour :

- créer deux groupes de LV2 : au final, sont prévus un groupe d'Espagnol par division et deux groupes d'Allemand (regroupement des 4<sup>èmes</sup> et des 3<sup>èmes</sup> : 14 élèves en tout) ;
- maintenir l'option LCE Anglais de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> ;
- participer à l'enseignement du Breton (pour 1,5 HP et 1HSA), la moitié des besoins sera fournie par une dotation à part ; l'établissement maintient à priori son choix de proposer cette option à tous les élèves de 6<sup>ème</sup>.
- mettre en place l'accompagnement personnalisé à raison d'une heure par quinzaine avec deux professeurs en Français dans tous les niveaux, à raison d'une heure par quinzaine avec deux professeurs, en Mathématiques (6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et à raison d'une ½ heure supplémentaire en Histoire Géographie en 3<sup>ème</sup> ;
- maintenir l'activité facultative d'EPS en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ;
- faire des groupes (1h/semaine) en Physique Chimie en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, en SVT en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et en Technologie en 5<sup>ème</sup> (4 groupes pour 3 classes) ;
- maintenir les séances de piscine pour les 6<sup>èmes</sup> (un professeur supplémentaire pour gérer les non nageurs).

Une fois cette répartition déterminée, on répartit les heures dans les disciplines et on compare les besoins aux postes en place actuellement au collège.

Le tableau en annexe détaille, discipline par discipline, les répercussions sur les postes.

Monsieur le Principal explique qu'il ne demandera pas, comme l'an dernier, de création de poste en mathématiques, malgré un besoin de 18 heures, puisque ce dernier risque de diminuer avec la baisse annoncée des effectifs dans les années à venir et l'intégration dans les besoins en Mathématiques d'un certain nombre d'heures d'AP.

Pour le moment, les effectifs sont en phase ascendante, et il y a un peu plus de demandes de dérogations d'enfants venant de St-Thurien, Rosporden, etc... tous les ans.

A noter que les demandes d'internat ne sont pas soumises à demande de dérogation.

Une représentante des Professeurs note que les petits BMP feront que certains professeurs pourront travailler sur 3 établissements et qu'il sera difficile pour eux de s'impliquer dans le collège. Elle aurait souhaité que le BMP de Français soit plus important. Monsieur le Principal dit qu'il ne dispose plus d'heures postes à ventiler.

La répartition de la DGH ne fait pas l'objet d'un vote à cette période de l'année.

## 2. Opération Bol de Riz

L'an dernier, cette opération n'a pas pu se dérouler pour cause de crise sanitaire mais le collège a l'intention de la proposer cette année malgré le changement de l'organisation du service de restauration. Cette action a été initiée par des élèves du Conseil de la Vie Collégienne en partenariat avec l'association Bannalec-Sénégal-Solidarité jeunes.

Cette opération « bol de riz » consiste à échanger son repas habituel au self par une assiette de riz accompagnée de sauce et servie à volonté, suivie d'un fruit.

La différence entre le coût de ce repas et le repas habituel sera versée à l'association Bannalec-Sénégal Solidarité jeunes.

Les participants sont volontaires.

Monsieur BAHIC, notre chef, pourra prendre en charge la préparation de ce repas afin de ne pas être tributaire de la société API (qui nous livre actuellement les repas) pour générer un don maximal pour l'association.

La date de cette opération sera fixée prochainement.

*Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à faire un don à l'association Bannalec-Sénégal correspondant à la différence de coût entre les deux repas par participant .*

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°19

## RUBRIQUE III. Affaires administratives et financières

### 1. DBM

Mme la gestionnaire présente une modification du budget 2020 suite à une décision de l'ordonnateur (DO) : 32 000,00 € du SRH DENREE 0Denr vers SRH DENREE 0Livrepas suite au passage en liaison froide à la rentrée de septembre.

Mme la gestionnaire présente les DBM n° 4 à 10 pour information (année 2020) :

DBM n°4 du 03/12/2020 / VE-AIDES-16FS : 739,39€ Ajustement de la subvention d'Etat du Fonds Social

DBM n°5 du 03/12/2020 / AP-ATSCIE-2EDU : 329,55€ Ajustement de la subvention (atelier potager)

DBM n°6 du 10/12/2020 / SBN-FAMILL-0BN : 1 893,00€ Ajustement de la subvention des bourses

DBM n°7 du 15/12/2020 / AP-ACCES-2GYMN : 578,00€ Ouverture de la subvention 2019 pour règlement du reliquat au CD29

DBM n°8 du 31/12/2020 / SRH-LIVREP-2AUTR : 6 977,17€ Ouverture de crédits suite au versement de la subvention du CD29 pour le surcoût des repas

DBM n°8 DU 31/12/2019 / SRH-GITE-2AUTR : 15 000,00€ Ouverture de crédits suite au versement de la subvention du CD29 pour la location du gîte

DBM n°9 du 31/12/201 SRH Variation des produits scolaires : -21 458,12€ au 6011, -14 043,21€ au farpi et - 8 503,31€ le montant pour le reversement au SG

DBM n°10 du 31/12/2019 ALO-OP-SPE-0AMOR :18,50 € Variation amortissement

Un représentant des professeurs demande si les fonds de réserve permettent de faire face à d'autres imprévus. Madame la Gestionnaire répond qu'avec plus de 50 000€ de réserve, la situation n'est pas préoccupante. Le montant des fonds de réserve sera mis à jour lors du compte financier.

Ces DBM n'impactent de toute façon pas le fonds de réserve.

### 1. Convention avec Anne Goasguen, graphiste

La classe de 4A participe à un projet de création de logo qui associe les cours d'Arts Plastiques et de Technologie. Il s'agit d'un travail complet en 12 séances qui va de l'exploration de la procédure technique et artistique simulant un projet professionnel en y associant la découverte du métier de designer.

L'intervention de Mme GOASGUEN se terminera en avril

Son intervention sera facturée pour un montant de 825€ (11 séances à 75€ et une séance offerte).

Le collège a obtenu une subvention de 700€ grâce à une demande auprès de DAAC dans le cadre du parcours éducation artistique et culturel.

*Le Chef d'établissement demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention avec Mme GOASGUEN pour un montant de 825€.*

*Pour : 20*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération N°20

### 2. Convention avec Guillaume JAN, écrivain, journaliste

À l'occasion de la semaine de la presse et dans le cadre des cordées de la Réussite, Monsieur JAN interviendra dans les quatre classes de 4<sup>ème</sup> afin de leur présenter le métier de journaliste et d'écrivain voyageur.

Son intervention sera facturée de manière forfaitaire pour 500€ pour les quatre classes.

Un représentant des professeurs demande combien d'heures représente cette intervention. Monsieur le Principal répond que cela représente une heure à une heure trente par classe.

*Le Chef d'établissement demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention avec M. Jan pour un montant de 500€.*

*Pour : 20*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération N°21

### 3. Convention Collège au cinéma

Cette convention était prévue au CA de juin dernier mais elle ne nous était pas parvenue. Nous la passons à ce CA.

Cette action doit concerner tous les élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. La crise sanitaire et la fermeture des cinémas a mis cette action en suspend mais du travail pourra être proposé par les professeurs de Français. Les élèves devaient assister à trois séances au cinéma La Bobine de Quimperlé

Les dépenses de transport sont prises en charge dans leur totalité par le Conseil Départemental tandis que les entrées sont financées à hauteur de 1.75€. Le coût pour l'établissement s'élève donc à 0.75 € par élève et par séance.

Mme HERMITE, professeur de Français, qui travaille avec ses élèves dans le cadre de ce projet, précise que cette action est très intéressante car elle permet de travailler avec les élèves dans le cadre du parcours artistique et culturel. Monsieur le Principal précise aussi que cela permet aux élèves de voir des films qu'ils n'auraient pas forcément vu par eux-mêmes.

*Le Chef d'établissement demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention avec le cinéma La Bobine dans les conditions ci-dessus.*

*Pour : 20*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération N°22

## RUBRIQUE IV. Questions diverses

### 1. Point sur les travaux de restructuration du collège

Les internes ont pu visiter leur futur internat le mercredi 20 janvier avec Monsieur le Principal et Monsieur Quéré qui suit le chantier pour le conseil départemental.

Tous les internes devraient regagner l'internat à partir de la rentrée de mars (jusqu'à présent, seules les filles étaient logées à l'internat, les garçons étant encore au gîte communal). Reste à régler le problème de la sécurité incendie le mercredi après-midi. On se dirige vers la présence d'un agent de sécurité comme pour la nuit.

Monsieur le Principal a dû gérer depuis quelques jours le déclenchement intempestif et répété d'alarmes incendie lié à la zone de chantier de la cuisine. Des mesures ont été prises pour que cela cesse (y compris des menaces de pénalités financières pour les entreprises fautives).

La restructuration de la cuisine suit son cours avec des délais à peu près respectés (livraison en janvier 2022 au plus tard). Une rencontre avec la société API est prévue la semaine prochaine pour faire le point et améliorer la qualité des repas.

Le bâtiment D (le long de la rue de Quimperlé) par contre a pris du retard et ne sera pas livré en septembre 2021 mais dans le courant de l'année scolaire 2021-2022. Ce qui entrainera de fait un retard pour la restructuration du bâtiment A qui ne peut commencer que lorsque le précédent bâtiment sera livré.

Monsieur le Représentant de la commune parle des transports en commun et indique qu'un futur aménagement pour les bus scolaires et le parvis du collège est à l'étude.

Une représentante des professeurs indique que ce serait bien de pouvoir conserver l'arbre de Judée. Monsieur le Principal confirme que cet arbre est beau mais sa floraison très courte, et suggère que peut-être il pourrait être replanté ailleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de *séance* à 18h30

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental procedures and the statistical tools employed.

3. The final part of the document presents the results of the study and discusses their implications. It highlights the key findings and provides a comprehensive analysis of the data collected.

Académie :  
RENNES

Exercice : 2020

MINISTÈRE : Education Nationale

DEPARTEMENT :  
FINISTERE

Etablissement : 0291086Y  
COLLEGE J.JAURES BANNALEC  
Place Pierre Boedec

29380 BANNALEC  
Téléphone : 02 98 39 81 81

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N° 4 à 10  
Présentées pour information au Conseil d'administration

Ces décisions sont exécutoires aux dates indiquées sur la  
pièce B10

CHRISTOPHE MICHEL, chef d'établissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	80 483.70	907.55	81 391.25		80 483.70	907.55	81 391.25	
Vie de l'élève	2 043.00	739.39	2 782.39		2 043.00	739.39	2 782.39	
Administration et logistique	104 019.33	18.50	104 037.83		90 633.02	0.00	90 633.02	
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>186 546.03</b>	<b>1 665.44</b>	<b>188 211.47</b>		<b>173 159.72</b>	<b>1 646.94</b>	<b>174 806.66</b>	
Restauration et hébergement	151 227.60	-22 027.57	129 200.03		140 727.60	-22 027.57	118 700.03	
Bourses nationales	13 874.00	1 893.00	15 767.00		13 874.00	1 893.00	15 767.00	
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>165 101.60</b>	<b>-20 134.57</b>	<b>144 967.03</b>		<b>154 601.60</b>	<b>-20 134.57</b>	<b>134 467.03</b>	
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>351 647.63</b>	<b>-18 469.13</b>	<b>333 178.50</b>		<b>327 761.32</b>	<b>-18 487.63</b>	<b>309 273.69</b>	

Résultat prévisionnel	-23 886.31	-18.50	-23 904.81
CAF ou IAF	-20 600.00	0.00	-20 600.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	13 048.00	0.00	13 048.00
			0.00
			0.00
<b>Total dépenses et recettes inscrites au budget</b>	<b>364 695.63</b>	<b>-18 469.13</b>	<b>346 226.50</b>
			<b>327 761.32</b>
			<b>-18 487.63</b>
			<b>309 273.69</b>

29380 BANNALEC

EXERCICE 2020 - Edition du 15/02/2021

D.B.M. n°4 Exécutoire au 03/12/2020 Réf : Ajustement Subv fonds social Opération n°8 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes	
						Rappels	Modifications	Rappels	Modifications
1	VE	AIDES	16FS-	7411	Vie de l'élève Aides aux familles Fonds social lycéen et collégien Subventions minis.educ.nat.				
								1 000.00	739.39
2	VE	AIDES	16FS-		Vie de l'élève Aides aux familles Fonds social lycéen et collégien	1 000.00	739.39		
							1 739.39		1 739.39

D.B.M. n°5 Exécutoire au 03/12/2020 Réf : Ajust atelier scienc 2020+2019 Opération n°9 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes	
						Rappels	Modifications	Rappels	Modifications
1	AP		2EDUC	7443	Activité pédagogique Action éducative Subventions Département				
								4 634.00	329.55
2	AP	ATSCIE	2EDUC		Activité pédagogique Atelier science Action éducative	500.00	329.55		
							829.55		4 963.55

D.B.M. n°6 Exécutoire au 10/12/2020 Réf : Ajustement SUBV Bourses Opération n°10 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes	
						Rappels	Modifications	Rappels	Modifications
1	SBN	FAMILL	0BN	7411	Bourses nationales Familles Bourses nationales Subventions minis.educ.nat.				
								13 874.00	1 893.00
2	SBN	FAMILL	0BN		Bourses nationales Familles Bourses nationales	13 874.00	1 893.00		
							15 767.00		15 767.00

D.B.M. n°7		Exécutoire au 15/12/2020			Réf : Reliq. Dotation EPS 2019		Opération n°11		Type opération : 21 - Ressources spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux	
1	AP	ACCES	2GYMN	7443	Activité pédagogique Accès aux équipements sportifs Dotation EPS utilis équip communaux Subventions Département	10 348.80		10 926.80	10 348.80	578.00	10 926.80	
2	AP	ACCES	2GYMN		Activité pédagogique Accès aux équipements sportifs Dotation EPS utilis équip communaux		578.00					

D.B.M. n°8		Exécutoire au 31/12/2020			Réf : SUBV CD29 du 12/10/2020		Opération n°13		Type opération : 21 - Ressources spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux	
1	SRH		2AUTR	7443	Restauration et hébergement Autre dépense subventionnée Subventions Département				0.00	6 977.17	6 977.17	
2	SRH	LIVREP	2AUTR		Restauration et hébergement Livraison repas Autre dépense subventionnée	0.00	6 977.17	6 977.17				

D.B.M. n°8		Exécutoire au 31/12/2020			Réf : SUBV CD29 du 09/09/2020		Opération n°14		Type opération : 21 - Ressources spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux	
1	SRH	GITE	2AUTR	7443	Restauration et hébergement Location gîte INT Autre dépense subventionnée Subventions Département				0.00	15 000.00	15 000.00	
2	SRH	GITE	2AUTR		Restauration et hébergement Location gîte INT Autre dépense subventionnée	0.00	15 000.00	15 000.00				

29380 BANNALEC

EXERCICE 2020 - Edition du 15/02/2021

D.B.M. n°9 Exécutoire au 31/12/2020 Réf : Variat° de produits scolaires Opération n°16 Type opération : 22 - Constatations de produits scolaires

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Rappels	Modifications	Totaux
1	SRH		0INTE	7062	Restauration et hébergement Internat Prod.Restaur.Scol.et héberg			25 690.50	-12 684.00	13 006.50
2	SRH		0FORF	7062	Restauration et hébergement DP4 et 5 Prod.Restaur.Scol.et héberg			107 525.70	-30 075.54	77 450.16
3	SRH		0COMM	7062	Restauration et hébergement Commensaux Prod.Restaur.Scol.et héberg			7 040.40	-1 504.00	5 536.40
4	SRH		0PASS	7062	Restauration et hébergement Hotes de passage Prod.Restaur.Scol.et héberg					
5	SRH		0TICK	7062	Restauration et hébergement Tickets élèves Prod.Restaur.Scol.et héberg			61.00	-61.00	0.00
6	SRH	REVERS			Restauration et hébergement Reversements. Rémunération des personnels d'internat	27 441.88	-14 043.31			13 398.57
7	SRH	REVERS	2FARPI		Restauration et hébergement Reversements.					
8	SRH	DENREE	0CINT		Contribution entre services de l'élab.	17 762.72	-8 503.31			9 259.41
			0DENR		Restauration et hébergement Crédit nourriture Achats de denrées	44 657.59	-21 458.12			23 199.47
								410.00	319.80	729.80

D.B.M. n°10 Exécutoire au 31/12/2020 Réf : Ecritures amortissements Opération n°17 Type opération : 292 - Dotations aux amortissements réels

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Rappels	Modifications	Totaux
1	ALO	OP-SPE	0AMOR		Administration et logistique Opérations spécifiques Amortissement	10 699.33	18.50			10 717.83

